

Allonville



N° 34 janvier 2006

Le Trait d'Union



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2006.

C'est avec plaisir que nous vous offrons, comme chaque année, ce nouveau numéro du "Trait d'Union".

Un problème d'imprimerie n'a malheureusement pas fait apparaître le titre sur la couverture et nous vous prions de nous en excuser.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

La Municipalité d'Allonville



Allonville

Année 2006

Le Mot du Maire	Page 2
Informations communales	Page 8
CLSH.....	Page 11
Bibliothèque.....	Page 14
Ecole.....	Page 15
Club des Aînés.....	Page 16
Comité des Fêtes.....	Page 17
Association Maurice Choquet.....	Page 18
Tennis.....	Page 19
Foot.....	Page 20
Gym.....	Page 22
Tai-Chi-Chuan.....	Page 23
Association Cadre de Vie.....	Page 24
Histoire.....	Page 25
Les artisans d'Allonville.....	Page 31

* * * * *

*

*

*

*

*

Le Mot du Maire

2005, une année difficile, dans la gestion du quotidien, touche à sa fin et laissera bientôt sa place à **2006**.

Habituellement, le mot du Maire présente en priorité le bilan des réalisations de l'année écoulée et les prévisions d'investissements communaux et Métropolitains.

Cette fois, avant cette présentation traditionnelle, je tenais à vous faire part des difficultés que nous avons rencontrées au niveau du fonctionnement, c'est à dire dans la gestion du quotidien. Quatre de nos employés ont subi des interventions chirurgicales suite à un accident de travail ou à des problèmes de santé avec des arrêts de travail plus ou moins importants. Ceci nous a mis dans une situation assez délicate à gérer et je tenais à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé à faire face, afin de garantir la continuité du service public dans ces conditions difficiles.

Je profite de l'occasion qui m'est donné pour souhaiter une bonne retraite à Mme Réjane Genoux qui a fait valoir ses droits en fin d'année et un bon rétablissement avec le moins de séquelles possible à M Alain Delafosse gravement accidenté à la main en juillet dernier par la turbine du tracteur tondeuse.

Je pense, puisque j'ai commencé par le fonctionnement qu'il est nécessaire de rappeler que notre village fait partie d'Amiens Métropole et d'indiquer quelles sont les compétences qui ont été transférées à la communauté d'agglomération afin de clarifier le « qui fait quoi ? » dans nos esprits.

Voici la liste des compétences de la Métropole :

- L'eau potable, l'assainissement et la gestion de l'eau pluviale.
- Le ramassage et le retraitement des déchets ménagers avec le tri sélectif depuis le début de l'année, les containers d'apport volontaire, le ramassage des encombrants et déchets verts ainsi que les déchetteries en libre accès.
- Le transport en commun.
- Le développement économique.
- Le développement durable.
- L'entretien des voiries communautaires (rues et routes empruntées par les bus).
- Déneigement et salage des voiries communautaires.
- L'aménagement des voies communautaires et centres bourgs.
- Le sport (foot, tennis et gym volontaire pour Allonville).
- La culture (bibliothèque et atelier multimédia pour Allonville).
- Entretien des espaces verts (hors fleurissement) des voies et des terrains sportifs (terrain de foot, terrain de tennis et rues empruntées par les bus).

Le développement durable et économique ainsi que les équipements importants sportifs, culturels, d'infrastructures et de voiries sont directement financés par le budget général. Le service de l'eau, des déchets ménagers et le transport en commun dépendent d'un budget annexe. Les autres équipements sportifs, culturels et voiries de proximité relèvent du budget de proximité qui représente 15% du budget principal de la Métropole réparti au nombre d'habitants qui compose chaque communauté. Le budget de la Métropole est alimenté par des dotations d'état et la taxe professionnelle de l'ensemble des communes membres.

Je remercie au passage la Directrice de proximité du secteur rive droite, qui suit les investissements et les travaux de la communauté Nord, pour le service rendu pour la tonte des grands espaces

communaux (hors compétence Amiens Métropole) pendant l'absence de notre employé communal accidenté.

Ceci étant fait, je peux maintenant passer au bilan de l'année écoulée :

Au niveau communal :

- L'ensemble des parcelles du lotissement communal les « Rousses terres » est vendu, ce qui nous apporte plus de souplesse budgétaire et nous permet à nouveau de financer de petits investissements, écartés un temps.
- Les travaux de nettoyage, d'aménagement des places de parking et de plantations du terrain de jeux sont réalisés.
- Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes.
- Achat de mobilier pour l'école.
- Mise en place d'un parquet flottant en remplacement des revêtements de sol existant dans le logement social situé au dessus de la Mairie, lors du changement de locataire.
- J'annonçais sur le bulletin d'information précédent qu'un compromis avait été signé pour l'achat de l'ancien café « Mendés ». A l'heure où je rédige cette information, nous ne sommes toujours pas propriétaires de ce bâtiment car la levée de l'hypothèque sur ce bien n'est effective que depuis quelques jours et de nouvelles négociations sont en cours pour solder ce dossier difficile. Le dossier de permis de construire préparé par la SIP pour la réalisation de logements locatifs aidés et la création de places de parking est prêt, dans l'attente du dénouement de cette affaire compliquée par un problème d'ordre administratif
- Après de nombreux rebondissements et d'après négociations avec le SIER Nord, les travaux d'effacement des réseaux électriques basse et moyenne tension ainsi que téléphoniques vont enfin commencer en décembre dans la rue du Moulin et le chemin de Petit-Camon (projet accepté et inscrit budgétairement depuis 2001).

- Comme je vous l'avais annoncé précédemment, deux projets de lotissement privés étaient en cours d'élaboration. Ces deux projets ont abouti et sont validés par arrêté du Maire suite à l'instruction des services de la DDE. Le lotissement du bosquet du château qui comporte quinze parcelles est en partie aménagé alors que le lotissement du clos des vignes constitué de vingt cinq parcelles sera réalisé courant 2006. Cet apport de population devrait nous permettre de maintenir le fonctionnement autonome de notre école et des services périphériques (centre de loisirs). Les lotisseurs nous fourniront la composition des familles des acquéreurs afin d'anticiper et d'adapter si nécessaire la capacité d'accueil des équipements publics.

Au niveau métropolitain :

- Installation de l'éclairage du terrain de foot pour l'entraînement hivernal du soir et réalisation de petits équipements de confort ou de sécurité.
- Démoussage et traitement anti-mousse du terrain de tennis (non effectué lors de la rédaction du bulletin d'information)
- Réfection du mur d'entraînement du tennis.
- Réparation du chauffage de la bibliothèque.
- Création d'un bassin d'infiltration de l'eau pluviale de la rue des Auges sur un terrain communal.
- Finalisation du projet d'aménagement de l'entrée sud du village, chemin de Petit-Camon, présenté à l'ensemble de la population intéressée le 25 octobre à la salle des fêtes.
- Réalisation par le SIER Nord des effacements de réseaux électriques et téléphoniques du chemin de Petit-Camon, financée par la Métropole, courant décembre (préalable à l'aménagement de l'entrée sud).

Passons maintenant aux modifications, projets et réalisations futurs :

Au niveau communal :

- Le projet de 2 logements locatifs dans le presbytère en collaboration avec la SIP est désormais suffisamment avancé administrativement pour annoncer sa réalisation en 2006. La SIP m'a confirmé l'obtention du financement nécessaire à cette opération.
- L'installation des accessoires et de la clôture sera effectuée dès le printemps sur le terrain de jeux.
- Effacement par enfouissement des réseaux moyenne tension qui surplombe le périmètre urbanisable de la commune.
- Effacement des réseaux électriques basse tension et téléphonique et installation d'un éclairage public identique à celui des rues déjà traitées, dans la rue du Moulin.
- Conformément à la nouvelle loi des marchés, une consultation pour délégation de service public concernant l'installation et la fourniture de gaz naturel a été émise par voie de presse en octobre dernier. L'ouverture des plis s'est déroulée le 1^{er} décembre. L'analyse des offres nous permettra d'indiquer courant 2006 si la commune pourra ou non être desservie par le gaz.
- Après consultation du CAUE*, un appel d'offres dans le cadre d'un concours d'architectes sera lancé pour la réhabilitation de la salle des fêtes, qui a grand besoin d'être rénovée, agrandie au niveau de la cuisine, mise aux normes et désamiantée. Lorsque le choix de l'architecte sera arrêté, un appel à concurrence sera lancé pour sélectionner les entreprises qui interviendront. Le respect de cette procédure obligatoire ne nous permettra pas d'envisager de travaux avant 2007 au mieux.
- Le terrain que nous avons acquis entre la salle des fêtes et le lotissement « le bosquet du château » pourra être aménagé et clôturé.

Au niveau métropolitain :

- Aménagement de l'entrée sud du village chemin de petit-Camon suivant la présentation publique du 25 octobre dernier.
- Couverture du bassin d'infiltration des eaux pluviales, creusé près de la salle des fêtes.
- Réparation de l'étanchéité de la mare du four (près de l'église).

Au niveau du département : (Conseil Général)

- Aménagement de sécurité du carrefour Allonville/Cardonnette avec la Départementale 919. Cet aménagement concerne l'installation d'un refuge et d'un « tourne à gauche », ainsi que la gestion et l'infiltration de l'eau pluviale qui descend gravitairement depuis la salle des fêtes, ainsi que celle qui provient de la D919.

Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille six.

* Conseil Architecture Urbanisme Environnement

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*

Les permanences de la Mairie :

Les permanences du secrétariat :

- le mardi de 10 h à 12 h
- le jeudi de 17 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 12 h

La permanence des Adjoints :

- le jeudi de 17 h à 19 h

La permanence du Maire :

- le samedi de 10 h à 12 h

Pour nous contacter :

tél./fax : 03.22.93.02.17

site Internet de la Mairie : <http://www.ville-allonville.fr>

les dates à retenir pour l'année 2006 :

les vœux du Maire : le 03 janvier 2006

la fête locale : le 03 septembre 2006

le repas des aînés : le 12 novembre 2006

les tarifs de location de la salle des fêtes :

habitants d'Allonville : 235 €

habitants d'Amiens Métropole : 342 €

habitants extérieurs : 470 €

forfait nettoyage : 52 €

montant de la caution pour toutes les locations : 610 €

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*
*

Eau et Assainissement 03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible au : 03.22.33.13.13 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi

service des déchets ménagers 03.22.33.12.12

Les ordures ménagères sont collectées le mardi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le vendredi

Les encombrants sont collectés le 3^{ème} jeudi de janvier, avril, juillet et octobre

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) de 9 h à 18 h (20 h l'été).

Elles sont situées :

- à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs

- à Amiens, chemin du Vauvoix, près de l'Hôpital Nord

- à Amiens, sur la route de Saint Fuscien

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

* * * * * Informations communales

*
*
*
*
*
*



L'Etat Civil 2005

Les naissances :

BLARET Jeanne le 27 février
PEYRESBLANQUES Manon, le 02 avril
LENORMAND Maëva, le 04 août
WARET Lilou, le 06 août
CARON - DEWEER Clément, le 18 octobre
FERON Marius, le 31 octobre
VANDERMOLEN Manon, le 01 décembre

Les mariages :

CHLON Christian et SAVOURET Viviane, le 26 mars
CHOQUET Patrick et DOUTRELIGNE Vanessa, le 04 juin
SIEURIN Jean-Marc et DAMIENS Mélanie, le 30 juillet
PEYRESBLANQUES Franck et GUERRIER Marie-Dominique, le 06 août
DELAMARRE Sébastien et MERLIN Emilie, le 27 août
DELPLANQUE Sylvain et FRIANT Valérie, le 10 septembre

Les décès :

HELBECQUE Hélène, le 05 janvier
LECLERCQ Claudine, le 04 février
DUCHAUSSOY Lucienne, le 10 avril
SAJOT Georges, le 10 juillet
GAUDEFROY Gisèle, le 25 septembre
BOUCHER Germaine, le 30 octobre
WEINACHTER Jacques, le 12 novembre

* * * * * CLSH

*
*
*
*
*



Le Centre de Loisirs

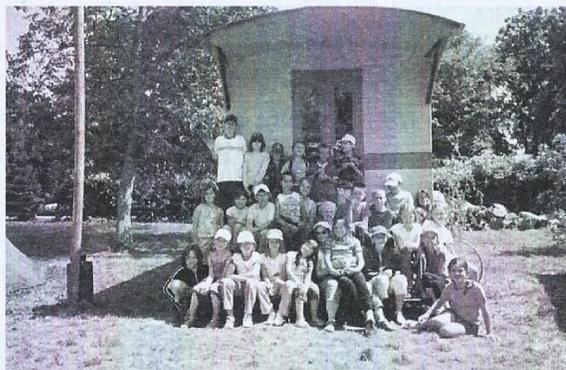
Dans le cadre du périscolaire, cette année scolaire verra se concrétiser un projet autour de la marionnette. Des ateliers créatifs en partenariat avec le club des aînés fonctionnent depuis un an et donnent lieu à un échange inter-générationnel fort sympathique, un marché de Noël a d'ailleurs eu lieu pour la seconde fois le mardi 6 décembre dernier : fruit de ces ateliers.

Horaires du centre périscolaire : 7h30 à 8h20 le matin, 12h à 13h20 le midi, 16h à 18h30 le soir.



Les centres petites vacances et vacances d'été : Un conventionnement avec la commune de CARDONNETTE est établi concernant ces centres.

En 2005, pour les différents centres l'effectif est plutôt à la hausse, de nombreuses activités nouvelles ont été insérées dans le programme remportant un vif succès : initiation au cirque, camping à la mer, camping équestre, jeu d'énigmes, parc d'attractions, soirée pyjama, visite d'une cidrerie, d'une boulangerie dans le cadre d'ateliers culinaires, ...



Le souci est constant d'accueillir chaque enfant au sein d'une structure où il trouvera des activités adaptées à son âge, un(e) animateur(trice) à l'écoute de ses besoins. Enfin, il est important qu'il y ait une cohésion de l'ensemble puisqu'une majorité d'enfants fréquente plusieurs centres (périscolaire et vacances), c'est pourquoi Mme Vivier est responsable de l'ensemble de ces centres.

Une *commission des loisirs* se réunit 5 à 6 fois dans l'année afin d'organiser ces différents centres de loisirs, de

tirer les conclusions nécessaires afin d'améliorer les services proposés. Cette commission est composée de membres du Conseil municipal, de parents utilisateurs du service et de personnes représentant la commune de Cardonnette.

Planning 2006 :

Programme annuel en mairie et au C.L.S.H., programme détaillé de chaque période disponible un mois avant chaque centre au C.L.S.H.

13 au 17 février - 24 au 28 avril - 10 juillet au 4 août

Horaires : 7h30 à 18h

Age requis : 3 à 13 ans

Tous les centres auront lieu à Allonville

Renseignements :

les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18h à 18h30

2, place Mare du Four à Allonville 03 22 93 64 28

En mairie aux heures de permanence

Merci d'inscrire vos enfants 3 semaines à l'avance en MAIRIE D'ALLONVILLE. L'inscription se fait à la semaine ou à la journée pendant les petites vacances mais uniquement à la semaine pour l'été.

A.M.Mortagne, adjointe au maire

* * * * * Bibliothèque

*
*
*
*
*
*



La
Bibliothèque

A coté des auteurs que vous fréquentez habituellement, vous pouvez trouver aussi à la bibliothèque les jeunes talents, ceux dont on parle comme Amélie Nothomb, Noëlle Chatelet, Fred Vargas. Lecteurs assidus, peut-être serez-vous séduits !

Nous invitons les accros du neuvième art à nous indiquer s'ils désirent que la bibliothèque enrichisse sa petite collection de BD.

Avis aux tout-jeunes enfants : un rayon de livres cartonnés et d'albums leur est consacré.

Chacun peut venir découvrir la bibliothèque le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 10h30 à midi.

Pendant les vacances scolaires, petites et grandes, elle ne fonctionne que le mercredi.

* * * * * Ecole

*
*
*
*
*
*



École Publique Maurice Choquet

Tél. : cycles 1 et 2 : 03.22.93.01.98
Cycle 3 : 03.22.93.38.74

- L'école publique du village accueille cette année 62 élèves répartis de la façon suivante :

Cycle 1 – TPS-PS-MS - 18 élèves – Mme FOULON

Cycle 2 – GS-CP-CE1 - 24 élèves – Mme BOULOGNE

Cycle 3 – CE2-CM1-CM2 - 20 élèves - Mme MIANNAY (Directrice de l'école)

Cette école se partage sur 2 sites géographiquement éloignés.

Cycles 1 et 2 : Place de la Mare du Four

Cycle 3 : 9 Grande Rue (derrière la Mairie)

- Les élèves continuent de fréquenter régulièrement la bibliothèque. L'équipe enseignante remercie Mme CROIZE pour son aide précieuse.
- A partir de janvier, les élèves du cycle 3 iront à la piscine (Le Nautilus), le jeudi matin.
- Des sorties, des spectacles, des intervenants extérieurs sont prévus toute l'année :
 - Les sorties
 - cycles 2 et 3 : la station d'épuration d'Amiens
 - cycle 3 : la cathédrale d'Amiens et les jardins de l'évêché

D'autres sorties seront organisées au cours de l'année en fonction des projets pédagogiques de chaque classe. Les enseignantes ont déposé un projet C.L.E.A. en musique.

➢ Des spectacles

- Tous cycles : le spectacle de Noël offert par la municipalité (Amiens Métropole)
- Cycles 1 et 2 : les 3 Chardons.

➢ Des intervenants extérieurs

- Tous cycles : Picardie Lait, Bibliobus Spécial, Jules Verne, Ciné Bus.
- Cycle 3 : ATMO Picardie, Centrale de Penly EDF, AMETIS

INSCRIPTION

L'inscription sera faite par le Maire sur présentation d'une photocopie du livret de famille, d'un certificat du médecin, du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

L'admission à l'école sera faite par la Directrice de l'école (prendre un R.D.V.)

Une porte ouverte est organisée tous les ans au mois de juin pour présenter l'école aux futurs écoliers et parents d'élèves.

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*

Club des aînés

Comme de coutume en voyant une nouvelle année poindre à l'horizon, je vous souhaite à tous au nom du Club des Aînés d'Allonville tous les bons vœux, de bonheur de santé et de prospérité pour 2006.

Avec toutes les amitiés du club

*A vrai dire
La loi de la nature
Est la seule qui dure
Quelque soient nos idées
L'on doit s'y conformer*

*Interdit de vieillir
Pour elle ne veut rien dire
Elle poursuit son chemin
Sans penser à demain*

*Jusqu'au dernier tournant
Du temps que l'on appelle
Aujourd'hui notre temps
Pour que la vie soit belle*

*Le ciel a besoin d'elle
Au soleil elle confie
Nos besoins nos soucis
Ses lois sont éternelles*

*Comme celles de l'infini
Les peuples d'aujourd'hui
Les mêmes parfois d'hier
Qui se faisaient la guerre*

*Feraient bien de chercher
En elle la vérité
La seule sur terre
En laquelle on espère...
Roger Defaucheux*



Notre doyenne Gijèle (AUDEFROY)
séjournée à l'âge de 94 ans le 25 septembre 2005

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*



Comme chaque année, c'est avec plaisir que les membres du Comité des Fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que leurs vœux les meilleurs pour 2006.

Les différentes manifestations traditionnelles de 2005 ont connu un beau succès.

Cette année encore, nous espérons la même réussite, mais l'animation de notre village étant l'affaire de tous, les personnes intéressées peuvent, bien entendu, nous rejoindre.

Par ailleurs, toutes les suggestions sont les bienvenues.

Dès maintenant nous vous proposons de noter ces dates en espérant vous voir nombreux.

26 mars 2006 : fête des plantes

21 mai 2006 : rèderie

18 novembre 2006 : soirée beaujolais

Le Président
Roger Parmentier

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*



Association Maurice Choquet

Nous n'étions pas des anges, tous les jours d'école n'étaient pas radieux et pourtant dans la classe de Maurice Choquet nous avons vécu dans une sorte de paradis pédagogique !

Tout ce que le village proposait comme matériau (charbon, craie, sable, tôles, affiches déchirées, goudron, carton, plumes, bouchons, toiles, plumes, poils de tout crin) était transformé en peinture, collage, sculpture... Maurice Choquet savait cultiver chez chacun de nous l'intelligence du geste dans la naïveté vraie de la soi-disant maladresse enfantine. Peut-être nourrissait-il le fantasme d'une pureté originelle dans la quête d'une vérité candide cachée au plus profond de l'enfant que nous étions. Peindre, tisser ou sculpter donnait figure et racontait ce que l'on portait en nous et qui, jusque là, demeurait brouillé.

Quelques privilégiés ont assisté à ce spectacle simple et émouvant de voir l'objet, l'œuvre, sortir en quelque manière de l'informe, par une alchimie à laquelle le maître et l'élève avaient contribué, les élevant au-dessus d'eux-mêmes, sans que l'on puisse identifier la part de chacun. Sublimier les capacités de l'élève, Maurice Choquet s'en était fait une philosophie.

Il embrasait l'imagination en s'appuyant sur le tréfonds de la culture du village, l'avivait par des images palpables de la vie quotidienne. Par la beauté plastique il rendait visible l'immatériel, le sentiment, le concept. La création artistique ouvrait ainsi la voie de la connaissance, chacun se l'appropriant avec beaucoup plus de force et de subtilité qu'un exposé magistral. Subrepticement la beauté se mettait au service de la pensée.

C'est pour témoigner de l'exceptionnelle richesse de ces vingt-trois années que nous avons créé l'association MAURICE CHOQUET. Nous avons rassemblé, en une véritable collection, quelques cinq cents œuvres que nous essayons de conserver en bon état. Plusieurs expositions, à l'Institut de Formation des Maîtres de Picardie, dans les Communs du château, à Corbie ont permis de présenter cette collection dans toute sa riche diversité. Nous avons le projet de la graver sur CD mais nous rencontrons quelques difficultés pour le réaliser. Aussi, nous appelons toute personne ayant des compétences dans ce domaine à contacter Jean-Marie Gaudefroy (03.22.93.02.39). Cette aide nous sera précieuse.

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



TENNIS CLUB

ALLONVILLE

L'association a compté cette année 24 adhérents.

Un tournoi animation, le dimanche 12 juin, a permis à une dizaine de joueurs de se rencontrer en disputant plusieurs petits matchs.

La dernière semaine de juin, quelques jeunes (trop peu) ont participé gratuitement à une initiation au tennis.

Avec la construction d'un lotissement le cadre va évoluer mais le terrain sera toujours aussi bien protégé du vent, du bruit et de la circulation.

En cette fin d'année les mousses rendent le terrain dangereux dès la moindre humidité. En attendant que les services d'Amiens Métropole, qui ont en charge l'entretien du court aient effectué le nettoyage qui le rendrait utilisable il est fortement déconseillé de jouer.

Pour tout renseignement sur le club et les conditions d'adhésion vous pouvez contacter :

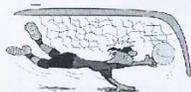
M. FOURRIER 12 la ruelle 03.22.93.03.99

Mme LECLERCQ 1 rue des auges 03.22.93.01.26



* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*



U.S. FOOTBALL



LA MARCHÉ DU CLUB : Pour la saison écoulée

Moins de 13 ans :

Nos jeunes (entente avec Poulainville) ont fait une saison très honorable et nous les retrouverons la saison prochaine, pour la majeure partie, en moins de 15 ans.

Séniors :

Une fois de plus l'équipe accède à la division supérieure (2^{ème}) et atteint son objectif.

Ce qui est très encourageant pour l'avenir du Club.

AVENIR DU CLUB : 6 EQUIPES SONT ENGAGEES pour la saison 2005-2006

- 1 équipe de DEBUTANTS de 6 et 7 ans qui commence à se débrouiller
- 1 équipe de moins de 13 ans qui sera engagée dès janvier
- 1 équipe de moins de 15 ans qui joue bien quand elle veut
- 2 équipes de seniors qui évoluent :
 - o la A en 2^{ème} division classée 1^{ère} de son Groupe, actuellement, et qui a gagné tous ses matchs même en coupe de la Somme
 - o la B en 5^{ème} division classée 2^{ème} de son Groupe l'objectif de ces 2 équipes est d'accéder à la division supérieure
- 1 équipe de vétérans qui se maintient avec pour objectif « la coupe »

Nous remercions et félicitons tous ces joueurs qui ont rejoint le Club et nous leur souhaitons de continuer d'avoir d'excellents résultats dans un esprit sportif comme ils savent le faire.

Par contre il faut, impérativement et avant la fin de la saison de foot, trouver une solution aux locaux du Club qui ne sont plus aux normes. Aujourd'hui c'est notre gros problème ! D'autre part, les personnes intéressées (bénévolement) pour entraîner les jeunes ou faire l'école d'arbitrage pour le Club seront les bienvenues.



A NOTER :

Constitution du bureau :

Président : M. PAILLART Michel.....Tél. : 03 22 44 26 17
Vice-Président : M. MAUMENE Pierre.....Tél. : 03 22 93 05 61
Trésorier : M. DEVAUX Guillaume

MEILLEURS VŒUX SPORTIFS A TOUS

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*

Bien-être et Harmonie du Corps

Rentrée réussie pour notre association, le nombre d'adhérents augmentant chaque année... Pour un meilleur confort et un déroulement agréable de la séance de gymnastique, d'un commun accord, nous avons décidé de la création d'un cours supplémentaire :

Le lundi soir: 1^{ère} heure de 17h40 à 18h40

2^e heure de 18h45 à 19h45

Le jeudi soir inchangé de 18h 45 à 19h45

(salle des fêtes d'Allonville)

Geneviève, notre professeur est à l'écoute de tous, ses cours complets et diversifiés permettent de nous maintenir en forme physiquement comme moralement.

Notre association est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Retenez cette date! 9 Avril 2006 - Randonnée pédestre.



Meilleurs vœux à tous

Le Bureau

Contactez-nous : *Présidente : Christine Benoist* 03 22 93 01 57
Vice-Présidente : Chantal Molon 03 22 93 04 97
Trésorière : Catherine Saint Pol 03 22 93 02 70
Secrétaire: Corine Pillon 03 22 93 61 37

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*
*

Taï-chi chuan

La section Taï-chi chuan créée en 2002 au sein de l'association "Bien-être et Harmonie du Corps" poursuit son activité.

Le Taï-chi chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement.

Il s'agit concrètement d'un long enchaînement de mouvements (postures de combat) s'effectuant lentement et mettant l'accent sur la respiration, la souplesse et le relâchement corporel.

La pratique du Taï-chi chuan est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter au
03.22.76.16.63

Cours tous les lundis de 20 h à 22 h dans la salle des fêtes d'Allonville

* * * * * Vie Associative

*
*
*
*
*

L'association pour la 
sauvegarde du cadre de vie
Allonvillois

vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2006

- Lors de vos promenades,
Respectez la nature
- N'abîmez pas les arbres,
 - Ne coupez pas à travers champs
 - N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,
 - Ne circulez pas avec des engins motorisés.

* * * * * Histoire et Traditions d'Allonville

*
*
*
*
*
*

Histoire d'Allonville

L'ancienne Eglise d'Allonville

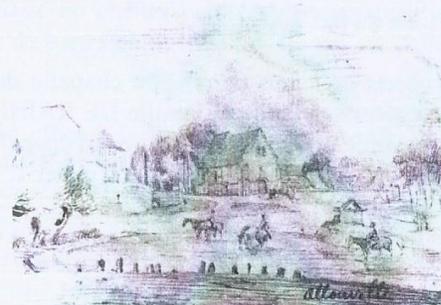
La date de sa construction, fort ancienne, ne nous est pas connue.

En 1754, l'Abbé Dairaine, Aumônier de l'Hôpital d'Abbeville écrit :

« belle église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, Collateur : le chapitre de Saint-Firmin le confesseur, diocèse de Mailly, nombre de communicants 400. »

En 1764, l'église faisait partie du Doyenné de Lihons et de l'Election de Doullens.

Comme le montre le dessin de Louis Duthoit, cette église possédait deux cloches, dans deux ouvertures en haut du mur du portail, n'ayant pas de clocher. Elle était bâtie beaucoup plus en avant que l'église actuelle.



La nouvelle Eglise Saint-Jean-Baptiste

En 1836, la municipalité souhaite faire construire une nouvelle église, plus grande. Des plans sont établis par M. Marest architecte. Les plans n'étant pas satisfaisants, ils sont revus par M. Le Marié, et finalement par M. Tattegrain.

Les Sieurs DE RAINNEVILLE firent don d'une somme de 17000 Francs et de matériaux estimés à 1740 Francs pour la reconstruction de cette église, dont la dépense totale s'est élevée à 28500 Francs.

La nouvelle église est construite à partir de 1840, en briques et pierre blanche du pays, dans le prolongement de l'ancienne. D'une superficie intérieure d'environ 400 m² double de la superficie de l'ancienne église, avec un clocher porche formant narthex, dont la flèche élevée sera bientôt imitée par les nouvelles constructions des villages environnants. Le longueur est de 24 mètres, la largeur est de 16.65 mètres ; elle comporte six travées dont cinq de nef, séparées par des colonnes et deux bas-côtés ; la nef se termine en berceau plein-cintre et le chœur en voûte d'arête.

La famille DE RAINNEVILLE, ayant couvert une part importante des dépenses, se réserve l'usage exclusif de la chapelle gauche, à l'extrémité du bas-côté.

Tous les objets contenus dans cette chapelle du Sacré-Cœur étaient la propriété personnelle de la famille DE RAINNEVILLE. La chapelle avait une entrée privée depuis la rue. La chapelle de droite, à l'extrémité du bas-côté, est dédiée à la Sainte Vierge.

Les autels de ces deux chapelles étaient autrefois en bois peint.

« La fabrique d'Allonville (Somme) est autorisée à concéder aux Sieurs DE RAINNEVILLE, pour eux et leur famille, tant qu'elle existera, la jouissance d'une Chapelle dans l'Eglise Succursale, à la charge par les Concessionnaires, d'entretenir, à leur frais cette Chapelle, dont ils ne pourront céder ni transporter, à quelque titre que ce soit, la jouissance. »

(Paris, 18 octobre 1840. Le Garde des Sceaux, Ministre-Secrétaire d'Etat de la Justice des Cultes. Signé : Vivien)

Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est M. Dufour, percepteur à Camon, qui est venu en mars 1906, inventorier les biens de l'église. L'agent entend les protestations de Monsieur le curé, du président du conseil de Fabrique et une très énergique protestation de Madame la Vicomtesse DE RAINNEVILLE. Puis l'inventaire a pu enfin avoir lieu mais Monsieur le curé refusa d'ouvrir le tabernacle.

L'église possède de très beaux vitraux offerts par les familles allonvilloises et une Apothéose en haut relief grandiose de Jeanne d'Arc, sculptée par le statuaire allonvillois, Athanase Fossé. La bénédiction de cette statue eut lieu pendant la messe du dimanche 3 octobre 1920.

Maître autel en marbre blanc derrière lequel on voit une gloire eucharistique.

Belle chaire en chêne sculpté. L'ancien bénitier est en pierre. Deux rangées de bancs en chêne ciré. Le sol est dallé de pierre et de briques.

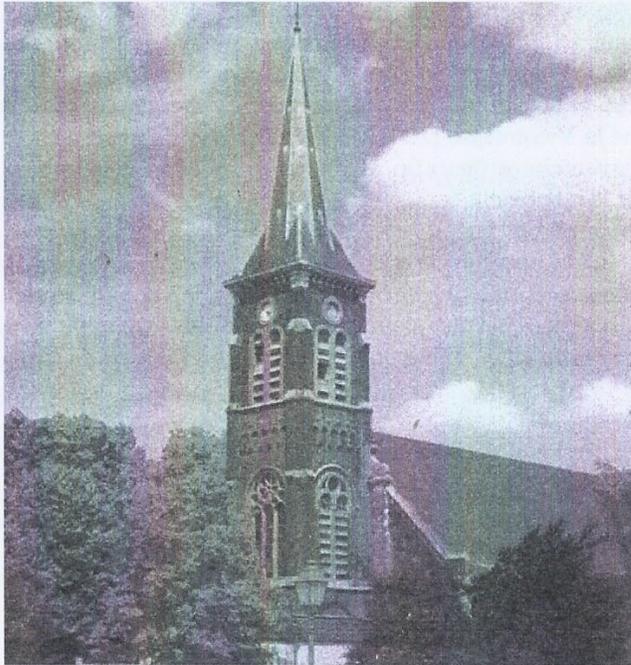
Les trois cloches : Philomène (qui sonne l'heure), Marie et Louise furent bénites en 1842 par Messire Saint-Aubin, curé d'Allonville.

Par décision ministérielle du 15 mai 1860, un Vicariat est créé à Allonville.

En 1898, l'église faisait partie de l'Archiprêtré d'Amiens, Doyenné de Saint-Leu. Aujourd'hui la paroisse dépend du Doyenné de Villers-Bocage.

Au-dessus de la porte de l'église, existait encore dans les années soixante, un vitrail représentant l'Agneau de Dieu et les armoiries de la famille DE RAINNEVILLE.

L'ancien Presbytère et la Maison Curiale existent encore et ont été aménagés en logements.

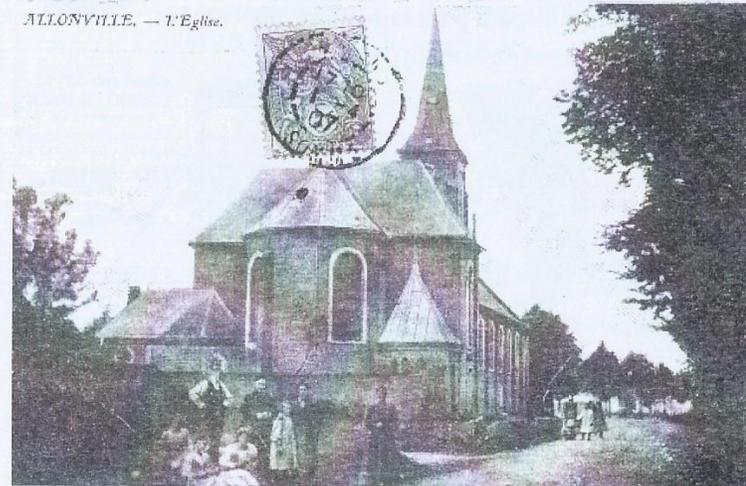


La Chapelle du Château

Il existait autrefois une petite chapelle extérieure attenante à l'église, accessible depuis la rue de l'Argilière (rue de la Terrière), que les Vicomtes DE RAINNEVILLE avaient fait élever pour leur sépulture.

Dans la crypte, une vingtaine de corps y reposaient dans des niches voûtées en briques. Il y en avait de toutes les noblesses. Les plaques en marbre distinguaient leurs origines. En 1921, Monsieur Jean HENNESSY, le nouveau propriétaire du Domaine d'Allonville, fit remettre le tout en bon état. Aujourd'hui, la chapelle n'existe plus et la crypte a été définitivement murée. Trois dalles funéraires, armoriées, de la Famille DE RAINNEVILLE, érigées en stèles et apposées à l'extérieur de l'église, rappellent l'emplacement de la chapelle du Château.

ALLONVILLE. — L'Église.



La Chapelle Sainte Philomène

Autrefois il existait à 300 mètres de la route d'Albert et des maisons du Petit Allonville, une ferme appelée la Moutonnière.

Elle faisait partie de l'immense Domaine d'Allonville, appartenant à Mme la Vicomtesse DE RAINNEVILLE. Dans l'enclave de cette ferme, une petite chapelle : Sainte Philomène. Elle possédait un aumônier qui officiait pour la colonie pénitentiaire de jeunes détenus, dite du Petit Mettray, sise dans les dépendances du château et qui fonctionnera jusqu'en 1857. En 1903, la Chapelle Sainte Philomène existait encore. Elle était devenue un but de pèlerinage pour certains, de promenade pour d'autres. La Chapelle recevait toujours les visiteurs quelques fussent les motifs qui les amenassent.

Pendant l'été, nombreux étaient les Amiénois qui, pour se reposer de leurs travaux de toute une semaine, se rendaient en ces lieux pour respirer l'air pur des bois qui surplombaient cette chapelle. Le site, en effet, était des plus pittoresques. Un panorama splendide se déroulait à la vue.

Un chemin de croix était dressé autour des murs de la chapelle. Aujourd'hui, tout a disparu pour faire place aux cultures.



Pierre Nibart

* * * * * les artisans

*

*

*

*

*

Les Artisans d'Allonville

 <p>Francis Dheilley</p> <p>31, rue du Petit Camon 80260 ALLONVILLE Tél : 03 22 93 02 44 - Fax 03 22 93 00 25</p> <p>RAVALEMENT PAR SABLAGÉ</p>	<p>J. LEDREUX DEPANNAGE</p>  <p>SANITAIRE - CHAUFFAGE - GAZ</p> <p>13, chemin d'Amiens 80260 ALLONVILLE TÉL : 03 22 93 73 82 Port : 06 83 24 90 80</p> <p><small>SIRET : 409 379 948 0001 4</small></p>
 <p>Gérald DUQUENNE</p> <p>EXPLOITATION FORESTIERE NEGOCE DE BOIS PRODUCTEUR DE SAPINS DE NOEL</p> <p>35 Rue des Auges 80260 ALLONVILLE Tél : 03 22 93 03 13 Fax : 03 22 93 07 92</p> <p><small>Siret 384 140 448 000 18 RGS Amiens A 318 140 448</small></p>	<p>Salon Lionel</p> <p>COIFFURE MASCULINE Spécialiste de la Brosse à l'ancienne</p> <p>Je coiffe aussi à domicile sur rendez-vous</p> <p>Mercredi et Samedi sur rendez-vous</p> <p>7 bis, Grande Rue 80260 ALLONVILLE Tél 03 22 93 01 59</p>
 <p>CHAUFFAGE - SANITAIRE ÉLECTRICITÉ</p> <p>S.A.R.L. J.L. FERNANDES</p> <p>9, Grande Rue 80260 ALLONVILLE</p> <p>Tél : 03 22 69 22 70 Fax : 03 22 93 00 74</p>	 <p>EDITIONS SARL Sylvianne PARMENTIER</p> <p>AGENDAS DEPLIANTS GUIDES PLANS</p> <p><i>Vous assure la réalisation et le financement de votre projet</i></p> <p><i>Parlons en ensemble</i></p> <p>4, le Tour des Haies 80260 ALLONVILLE Tél : 03 22 93 60 86 Fax : 03 22 93 07 72</p>



Allonville
année 2006

Le Trait d'Union 2006
Rédaction : Mairie d'Allonville
Gravure, Impression : Graphishop, Abbeville
Tirage : 280 exemplaires / vente et reproduction interdites